

La politique agricole commune (PAC) permet d'exporter une partie de la production européenne en dessous de ses coûts de production grâce à des subventions.

Simultanément, l'Union européenne (UE) contraint – ou cherche à contraindre – les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à éliminer l'essentiel de leurs protections douanières vis-à-vis des produits qu'elle exporte dans le cadre des accords de partenariat économique (APE).

Pourtant la France et l'Union européenne se sont engagées à mettre en cohérence leurs politiques avec le développement et, en particulier, celui des agricultures familiales et paysannes du Sud.

- Quels sont les obligations de la France en matière de cohérence des politiques ?
- Comment sont-elles mises en œuvre ?
- Quels sont les impacts de la PAC et des APE sur le développement des agricultures familiales et paysannes du Sud ?
- Comment éliminer les impacts négatifs ?

Cet atelier **s'adresse à des représentant.e.s de la société civile et des pouvoirs publics menant des actions en lien avec les politiques agricoles, commerciales et de développement.** Il vise à promouvoir la cohérence des politiques françaises et européennes avec le développement.



## **Politique agricole commune et politique commerciale européenne : quelle cohérence avec le développement des agricultures familiales du Sud ?**

**Jeudi 15 février 2018 de 14h à 18h  
Au Gret Bâtiment 1 – Amphithéâtre (1<sup>er</sup> étage)  
Campus du jardin tropical**

45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94 736 Nogent-sur-Marne Cedex

**Contact & inscription :**  
**Pascal Erard - Mail : [erard@cfsi.asso.fr](mailto:erard@cfsi.asso.fr) - Tel. : 01 44 83 63 41**

*Inscription obligatoire \**  
à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2BJVv7H>

# INVITATION

# PROGRAMME

# PRÉVISIONNEL

## **13h45 : accueil des participant.e.s**

**14h00** : ouverture de l'atelier par Sara Lickel, chargée de plaidoyer au Secours Catholique-Caritas France

## **14h15 : cohérence des politiques avec le développement : enjeux, obligations et mise en œuvre**

- Cyrille Pierre, directeur du développement durable, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (accord de principe) ;
- Présentation de l'analyse et des propositions de Coordination SUD par Pascal Erard , responsable plaidoyer au CFSI.

## **14h45 : débat**

Animation par Sami Asali, chargé de mission plaidoyer à Coordination SUD

**15h15**: pause

## **15h45 : la PAC et les APE sont-ils cohérents avec le développement ?**

- *Présentation de l'analyse et des propositions de Coordination SUD* par Clotilde Bato, directrice de SOL ;

- *Exportations européennes de lait en poudre : quels impacts sur les filières lait local en Afrique de l'Ouest ?* (présentation de l'étude réalisée pour le CFSI) par Laurent Levard, responsable de programme au Gret ;

- *Présentation de l'impact social et environnemental d'importations européennes* par Marc Dufumier, président de Commerce Equitable France ;

- *Analyse du ministère de l'Agriculture* (contact en cours) ;

- *Un représentant des pouvoirs publics : intervention sur les APE* (contact en cours ).

## **17h00 : débat**

Animation par Mathieu Perdriault, chargé de développement et des projets à AGTER

## **17h45 : conclusion**

**18h** : fin de l'atelier